

Puits d'irrigation
Rapport de fin de travaux
(à renvoyer ou faxer après la réalisation des travaux)

1 - Renseignements concernant le déclarant (le cas échéant, coller l'étiquette d'identification établie dans le cadre de la PAC)

Nom :KRETT.....
Prénom :CLAUDE.....
N° PACAGE :067 159 022.....

2 - Renseignements concernant le puits

Localité :WITTERNHEIM..... Lieu-dit :LANGACKER.....
Cadastre : section :5..... Parcelle :0057.....
N° du récépissé de dépôt de déclaration ⁽¹⁾ :67-2019-00109.....
Date de réalisation :1^{er} juin..... Profondeur de présence d'eau : 4..... mètres

Merci de joindre le schéma de la coupe géologique du forage si vous le détenez

- Le puits a été réalisé conformément au dossier présenté (localisation, coupe du puits)⁽²⁾
- Le puits a été modifié comme indiqué ci-dessous (joindre tous les plans et schémas utiles à la compréhension des modifications apportées)⁽³⁾ :

.....
.....
.....

Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (article L.214-8 du code de l'environnement).

Date :20/06/2019.....

Signature : 

DOCUMENT A ADRESSER A SERVICE GÉOLOGIQUE RÉGIONAL D'ALSACE (pour attribution d'un n° BSS)
BRGM Alsace
Parc Activités Porte Sud - Rue Pont du Péage - Bâtiment H1
67118 GEISPOLSHHEIM
Courriel : bss.als@brgm.fr - Télécopie : 03.88.76.12.26

Cadre réservé au Service Géologique Régional d'Alsace

N° BSS (Banque du Sous-Sol) :

Une fois le n° BSS attribué, le rapport doit être transmis au guichet unique de l'eau :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU BAS-RHIN
Service de l'Environnement et de la Gestion des Espaces
14 rue du Maréchal Juin - BP 61003 - 67070 STRASBOURG Cedex

- 1 N° d'enregistrement au guichet unique de l'eau (DDT) indiqué sur le courrier d'accompagnement du récépissé de déclaration.
2 Cocher la case correspondante